



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 18 septembre 2023

MATCH OPPOSANT LE FC SÉVILLE AU RC LENS : INTERDICTION DES FUMIGÈNES ET ENJINS PYROTECHNIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE LENS SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le RC Lens rencontrera le FC Séville ce mercredi 20 septembre 2023 à Séville dans le cadre de la Ligue des Champions de football. A cette occasion, une zone de retransmission du match est organisée à Lens.

Afin de prévenir les dangers, les accidents et les atteintes graves aux personnes et aux biens qui pourraient résulter de l'utilisation inconsidérée ou mal intentionnée de fumigènes et d'engins pyrotechniques, en particulier sur la voie publique et dans les lieux de rassemblement, **Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a décidé par arrêté préfectoral du 18 septembre 2023 d'interdire la vente, le port, le transport et l'usage de fumigènes et d'engins pyrotechniques de toutes catégories à titre non professionnel dans l'arrondissement de Lens sur le domaine public du mardi 19 septembre 2023, 8h, au jeudi 21 septembre 2023, 6h.**

Tout contrevenant à ces mesures s'expose à des sanctions.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)